



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2024

# Sommaire

Présentation de l'Udaf 74	3
Porter la voix des familles	7
Réunir les associations	8
Le bon usages du numérique	10
La Protection Juridique des Majeurs	11
L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux	12
Le soutien aux aidants familiaux	13
La Mesure Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familiale	14
Les Points Conseil Budget	15
La tutelle aux bien des mineurs	16
L'administration ad'hoc mineur	17
La prévention des expulsions locatives	18

# Mot de la présidente

Début 2025, une étude IPSOS réalisée dans 30 pays souligne le fait que la famille et les enfants sont les deux principales sources de bonheur et de joie dans nos vies. Grâce à ses activités de soutien aux familles, on peut donc considérer l'Udaf comme une sorte de jardinier de ce bonheur. Cette année encore, nos services se sont surpassés en accompagnant plus de 3 350 personnes. La mobilité demeure une problématique majeure dans notre département. C'est pourquoi nos salariés ont effectué plus de 160 000 km pour nous rapprocher des familles et des personnes en difficulté. Nous sommes dotés, par ailleurs, de la Maison Itinérante de la Famille. Dans les neuf communes concernées par ce camion Udaf, le succès est au rendez-vous. L'accompagnement au bon usage du numérique bat son plein et le soutien aux aidants familiaux a trouvé sa vitesse de croisière. Nous avons offert 175 consultations psychologiques gratuites aux aidants en souffrance, dont 18 à leur domicile.

Ces efforts nécessitent des compétences et 3 salariés supplémentaires ont été recrutés. Nous mettons un point d'honneur à maintenir une bonne qualité de vie au travail, gage de stabilité des effectifs. C'est dans ce cadre que nous avons déployé des compléments de rémunération représentant en moyenne 3500 euros par an par salarié.

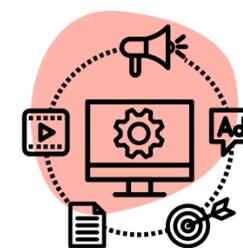
2024 a été l'année de notre mise en conformité au regard du référentiel qualité de la haute autorité de santé. L'implication de tous a abouti à la note de 4/4 pour les 16 critères impératifs. Quelle satisfaction !

Tous nos services voient leur activité augmenter. J'y vois d'abord le signe de la reconnaissance de nos savoir-faire. Mais c'est aussi lié au fait que les besoins des familles et des personnes isolées, notamment les mineurs, restent importants. Cela demeure un facteur d'inquiétude pour notre Udaf et nos associations familiales.

La mobilisation de nos représentants familiaux reste forte. Ils ont assuré plus de 1600 heures de représentation à la CAF, la CPAM, les CCAS et CIAS, les hôpitaux et cliniques etc. Leur apport est vital pour la défense des intérêts des familles. Et nous continuons à recruter ! Engagez-vous à nos côtés !

Finissons par une dernière bonne nouvelle. Nous sommes fiers d'accueillir cinq nouvelles associations, portant l'étendue de notre réseau à 13 800 familles adhérentes.

J'adresse un grand merci à toutes et tous, bénévoles et salariés, partenaires et financeurs. Restons unis pour les familles. Nous en aurons grand besoin en 2025.



**Ce rapport d'activité contient des liens hypertextes, vous pouvez cliquer sur les titres et certaines images afin d'être renvoyés sur une page internet, un flyer, etc.**

# L'Udaf 74 : qui sommes-nous ?

L'Union Départementale des Associations Familiales (Udaf) de Haute-Savoie, créée le 29 août 1945, est une institution reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission de représenter respectivement l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics, de donner son avis sur les questions familiales et de proposer des mesures conformes à leurs intérêts matériels et moraux.

L'Udaf gère également des services qui œuvrent en matière de protection de l'enfance, de protection juridique des majeurs, de soutien aux familles en difficulté économique et aux aidants familiaux.

Enfin, elle anime un réseau de plus de 130 associations familiales dont les activités couvrent un large spectre : parentalité, santé et handicap, services à domicile, insertion professionnelle et inclusion sociale...

20  
administrateurs

9  
membres du  
bureau

131  
associations

13852  
familles  
adhérentes

66  
bénévoles



## Nos instances décisionnelles

### Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Udaf s'est tenue le 25 avril 2024. S'agissant d'une année électorale, nous avons eu le plaisir d'accueillir quatre nouveaux administrateurs : Mme TAPPONNIER, Mme CARETTE, Mme DAVID et M. SCHEMANN. Cette assemblée générale a également été l'occasion de laisser la parole à trois associations adhérentes : Couples & Familles, les Blouses Roses et l'APEI Epanou. Un grand merci à elles pour leur présence et engagement précieux.

### Conseil d'administration

Composé de 20 membres, le conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2024 et a statué sur plusieurs sujets parmi lesquels :

- Proposition de création d'une commission éthique ;
- Agrément de 5 nouvelles associations ;
- Interpellation des pouvoirs publics sur la situation du secteur de la psychiatrie en Haute-Savoie ;
- Mobilisation autour de l'accès au logement en Haute-Savoie...

### Bureau

En 2024, les membres du bureau se sont réunis 9 fois aux côtés de la direction. Régulièrement, une synthèse de l'activité des services ainsi qu'un suivi budgétaire et un point d'actualité sur les projets en cours sont discutés. Le bureau assure un suivi opérationnel de l'association dans la lignée des orientations prises en conseil d'administration.

### Commission de contrôle

Il s'agit d'une instance interne, composée d'administrateurs, qui contrôle les listes électorales de l'Udaf, et rend un avis au conseil d'administration sur les dossiers d'agrément des associations. Elle est également réunie lorsque certaines associations ne sont pas à jour de leur cotisation, afin de définir les actions à mener. La Commission de Contrôle Départementale (CCD) s'est réunie 3 fois en 2024 et s'est penchée sur l'agrément de 5 nouvelles associations.

### Commission finance et patrimoine

Cette seconde instance mixte, salariés et administrateurs de l'Udaf, a vocation à statuer sur des dossiers ayant de forts enjeux patrimoniaux pour les personnes accompagnées : vente immobilière, travaux ou achat important, placement financier, donation, etc.... Ce travail collaboratif aboutit à un consensus dans l'intérêt de la personne accompagnée et constitue une aide précieuse à la décision du professionnel de l'Udaf en charge de ce dossier. En 2024, la commission s'est réunie 4 fois et a statué sur 17 dossiers.



# Nos ressources humaines

## Des équipes renforcées

En 2024, un chargé des services généraux a été embauché, afin de prendre en charge l'ensemble des activités de maintenance, d'achat et de contrôle des identités bancaires.

Un nouveau poste d'intervenante socio-judiciaire a été créé au service Action Sociale.

Un service civique est venu en renfort de la conseillère numérique en charge de la maison itinérante de la famille.

Le service Protection Juridique des Majeurs de Bonneville a accueilli pour 2 ans un apprenti en BTS SP3S (services et prestations des secteurs sanitaire et social) qui se forme aux métiers de secrétaire mandataire et délégué mandataire.

51

salariés

40 ans

d'âge moyen

84% de femmes

16 % d'hommes

45 salariés partis

en formation

(soit 88%)

## La sécurisation de nos systèmes informatiques

L'ensemble des salariés ont suivi une formation et des sensibilisations sur la cybersécurité, les mots de passe et contrôles ont été renforcés, les procédures de sauvegarde et de sécurité ont été retravaillées. Le tout afin d'éviter les cyberattaques et de pouvoir pallier toutes les éventualités.

## Les formations

Un grand nombre de formations ont été dispensées tout au long de l'année 2024 : incidence des vécus traumatiques sur le développement de l'enfant, droit des étrangers, les déclarations fiscales, SST (Sauveteur Secouriste du Travail), Certificat National de Compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, sensibilisation et formation à la cybersécurité... Les équipes des différents services se sont formées sur des sujets variés, qui leur permettent de monter en compétences. Parallèlement, les salariés ont eu l'occasion de participer à divers colloques, forums et groupes de travail.

## L'Udaf de Haute-Savoie, un employeur proche de ses salariés

### Sécur pour tous

L'Udaf l'a appliqué à l'ensemble de ses personnels administratifs l'accord national relatif à la prime « Sécur pour tous » mi 2024. C'était un soutien attendu de longue date qui contribue à la reconnaissance de ces métiers et à la stabilité des effectifs de notre secteur.

### Conciliation vie familiale et vie professionnelle

L'Udaf est particulièrement sensible à l'équilibre vie familiale/vie professionnelle. A ce titre, 36% de ses salariés exercent à temps partiel à leur demande. Par ailleurs, l'Udaf offre 4 jours de congés rémunérés supplémentaires par an.

### Compléments de rémunération

Une décision unilatérale de l'Udaf de 2022 offre aux salariés la possibilité de disposer d'un véhicule de fonction. Entre 2022 et 2024, les bénéficiaires sont passés de 13 salariés bénéficiaires à 34 et cela a contribué à renforcer l'attractivité de nos métiers. Complémentairement, les salariés se voient offrir par l'Udaf d'autres compléments de rémunération : assurance du véhicule de fonction, mutuelle du salarié entièrement prise en charge et bons cadeaux.

### Qualité de vie au travail

L'environnement professionnel est important et l'Udaf a massivement investi dans des fauteuils de bureau ergonomiques en 2022, a procédé à l'isolation de notre bâtiment de Meythet en 2023 et a équipé 13 salariés administratifs de bureaux réglables en hauteur en 2024, afin d'améliorer leur confort.

# L'organigramme



Le saviez-vous ?

**32 000 000 €**

**c'est le montant total du patrimoine géré par les services de l'Udaf en 2024, pour le compte de tiers.**

# Notre démarche "d'aller vers"

L'Udaf poursuit sa démarche "d'aller vers", afin de rendre ses services encore plus accessibles aux publics ruraux et/ou non mobiles :

**160 000 km**

**parcourus par les salariés de l'Udaf, soit 4 fois le tour de la terre !**

**3350 personnes**

**soutenues et accompagnées, mineurs et majeurs.**

**18 entretiens psychologiques**

**réalisés au domicile d'aidants familiaux en souffrance.**

**9 communes**

**visitées par la Maison itinérante de la Famille**

**21 lieux**

**de permanences d'accueil du public dans le département.**



# La vie de l'Udaf

## On a parlé de l'Udaf dans la presse

L'Udaf a été mentionnée à plusieurs reprises dans la presse en 2024, notamment au sujet du soutien aux aidants familiaux (Ressources & Vous) et de la Maison Itinérante de la Famille. Le Dauphiné Libéré, l'Essor Savoyard, Le Messenger, Eco Savoie Mont Blanc, RCF, Radio Mont-Blanc ont donné la parole à l'Udaf et ont permis de faire connaître nos services, gratuits et ouverts à tous. Un grand merci à l'agence de communication Signature qui nous a accompagnés.

## Journée administrateurs-salariés

La journée annuelle administrateurs-salariés a rassemblé en juin une cinquantaine de participants. Le matin, le groupe a visité le parc des « Aigles du Léman » et assisté au spectacle. L'après-midi a été consacrée à une visite guidée d'Yvoire. Ces temps de convivialité sont importants pour créer et entretenir les liens entre salariés et bénévoles.

## Formation recherche de financement

En 2024, l'Udaf a proposé une formation sur la recherche de financement aux membres du réseau ADMR, présidents et trésoriers. A travers l'intervention du directeur de l'Udaf, une dizaine de participants ont ainsi acquis de nouvelles compétences dont bénéficieront leurs associations.

Haute-Savoie

## L'Udaf, au plus près des familles, des personnes isolées ou fragilisées

À l'occasion de son assemblée générale, l'Union départementale des associations familiales (Udaf) a confirmé sa volonté d'être encore plus proche des familles, des personnes isolées ou fragilisées par la vie. Elle s'est ainsi attachée à l'inclusion numérique, également à l'isolement des aidants et à la gestion budgétaire et familiale.

Si toutes les familles ne connaissent pas l'Union départementale des associations familiales, l'Udaf, pour sa part, connaît parfaitement les familles. « On intervient, au travers des 130 associations pour 13 393 familles adhérentes, depuis la naissance, en passant par la parentalité, jusqu'à la mort. » expose clairement Frédéric Lauferon, directeur général. « Notre action ne se limite pas à la famille, nous intervenons également auprès des personnes les plus isolées et les plus fragilisées par la vie. On siège, par ailleurs, dans 130 instances (CCAS, cliniques, hôpitaux...) et nous sommes également administrateurs de la CAF, et de la CPAM. » Des collaborations qui ont permis, notamment de gagner en efficacité en matière de prévention des expulsions locatives », abonde la présidente, Danièle Brocard.

Au plus près des familles, l'Udaf sent le pouls de la société. Ainsi, elle enregistre une hausse de ses missions d'administrations ad hoc auprès des mineurs, avec près de 670 situations en 2023, portant majoritairement sur des dossiers de nature pénale, d'où son appel aux pouvoirs publics de définir dans l'urgence « un statut pour les professionnels qui ont développé une véritable expertise, aux côtés des juges pour enfants. » Et d'alerter aussi sur la protection juridique des majeurs « qui constitue toujours une activité phare de l'Udaf avec 530 personnes accompagnées. »



L'Udaf offre aux aidants une prise en charge financière consultation psychologique. Archives photo Le DL/CL

### De nouvelles prestations pour les aidants

Il ressort d'une étude menée par l'Udaf, en partenariat avec des organismes publics de la région, que les aidants ont un grand besoin d'accompagnement et de soutien. En effet, un tiers des aidants décèdent avant la personne aidée après des années d'efforts physiques, physiologiques, de temps, d'énergie et de vigilance. D'où le lancement, il y a un an, d'un dispositif "Ressources et vous", avec l'objectif de faire sortir les aidants de leur isolement, et de les épauler au quotidien. Un premier bilan du dispositif est très encourageant. Il a permis 40 consultations psychologiques, 102 appels et 151 démarches et 31 orientations d'aidants vers des partenaires spécialisés. Les prestations seront pour un contact direct », a informé Lauferon. Et d'ajouter que des séances de consultation psychologique la de l'ouverture d'un numéro local En 2023, la Haute-Savoie a fait partie des 11 départements qui ont expérimenté l'"aide budgétaire" dans une démarche de prévention du ment, les pouvoirs fournisseurs d'énergie, des bailleurs sociaux des points de contact, pour aller à la rencontre des personnes les plus isolées.



mardi 16 juillet 2024  
Edition(s) : GRAND GENÈVE, CHABLAIS, AIN, MONT-BLANC, ARVE, ANNECY, RUMILLY, LES ARAVIS  
Pages 5-5  
418 mots - 2 min

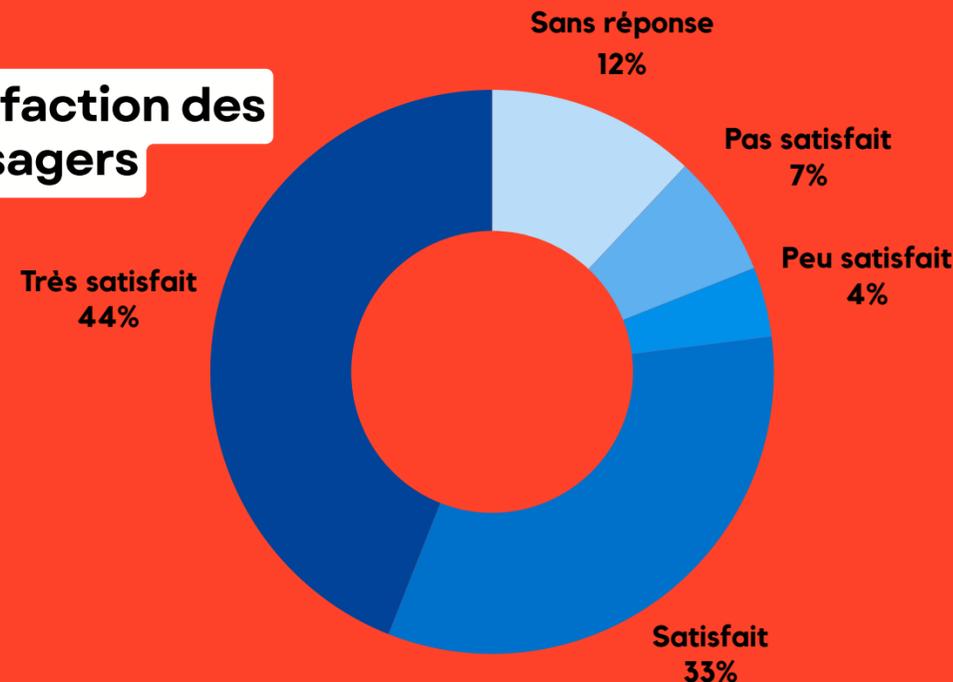
VOTRE RÉGION | POLITIQUE & TERRITOIRES—HAUTE-SAVOIE

## Désormais, la Maison de la famille se déplace chez vous

C'est une première en Haute-Savoie : un bus aménagé va à la rencontre des familles du département au plus près de chez elles pour mieux les informer.

Après de longs mois de préparation et grâce au soutien de nos partenaires, l'Udaf a pu transformer l'espace en bureau collaboratif en matière de prévention et de soutien. C'est grâce à l'expérience de nos collègues

## La satisfaction des usagers



# La démarche qualité

Fin 2023 l'Udaf a recruté une qualitiennne qui, tout au long de l'année 2024 a préparé la mise en conformité avec le référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS) en relation avec le cabinet CELAE.

L'évaluation aura mobilisé 28 salariés ainsi que des personnes accompagnées.

Les 16 critères impératifs ont atteint **la note de 4/4**. CELAE a salué la grande implication de l'Udaf dans le réseau partenarial, le respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées et l'accompagnement à l'autonomie. De même, la politique RH, la démarche qualité ainsi que la confidentialité et protection des données ont été particulièrement soulignées. L'Udaf a adressé sa première enquête de satisfaction par SMS à 474 personnes accompagnées. 140 personnes ont répondu et **77% des personnes se sont déclarées satisfaites ou très satisfaites** de l'Udaf.

2025 verra la création d'une commission éthique et la poursuite de la politique de l'Udaf en matière de bienveillance des personnes accompagnées, notamment avec le soutien du cabinet Socrates.



# Porter la voix des familles

## Nos représentations des familles

L'Udaf est présente dans 123 instances locales et départementales grâce à ses 66 représentants.

Les représentants familiaux sont bénévoles et se consacrent à une variété importante de thématiques et de sujets techniques. Ils ont pour mission de représenter les intérêts des familles lors de réunions de conseil d'administration, de commission, de comité... de différents établissements et organismes : centre communal d'action sociale, CAF, hôpitaux et cliniques, Conseil Départemental de l'Education Nationale, commission Consultative des Services Publics Locaux, Fond de Solidarité pour le Logement, etc. Cette mission d'intérêt général est l'une des plus anciennes portées par les Udaf.

Nombre de représentation par domaine	
Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS)	41
Vie quotidienne et consommation	21
Logement, environnement et cadre de vie	21
Santé – Commission des usagers des établissements de santé	13
Santé – Conseil de surveillance des hôpitaux	6
Grands équilibres économiques et sociaux (CAF et CPAM)	6
Protection sociale et droit de la famille	5
Education et formation	5
Représentation régionale	5

## La valorisation des heures de bénévolat

Nous avons organisé en décembre 2024 une demi-journée de formation à un outil de suivi et de gestion pour les missions de bénévolat au sein du réseau Udaf. En 2024, **nos bénévoles ont consacré plus de 1600 heures aux missions de l'Udaf**. Merci à toutes et tous pour leur engagement précieux !



## La rencontre annuelle des représentants familiaux CCAS et CIAS

En 2024, l'Udaf a réuni à deux occasions ses représentants CCAS et CIAS afin de faire le point sur leurs missions, approfondir leur connaissance de l'Udaf et échanger avec nos partenaires. A ce titre, nous avons accueilli une cadre de la CAF et le directeur de la MDPH.

*Témoignage de Mme Rizzante, représentante en CCAS :*

*« Je suis représentante familiale au CCAS d'Epagny-Metz Tussy et membre du conseil d'administration d'une ADMR. Grâce à ce lien nous avons réussi à proposer des solutions de relogement en logements sociaux pour 7 salariés de l'ADMR dont 2 logements d'urgences (situation de violences conjugales). Les missions du CCAS sont variées, en plus de l'appui des dossiers d'aide sociale et le suivi des situations délicates, on vote la distribution de bons d'achat lorsque des familles sont en difficulté. Le CCAS s'ancre dans la vie de la commune »*



# Un réseau d'associations familiales

L'Udaf assure l'animation, l'accompagnement et le soutien de son réseau d'associations familiales : soutien aux projets, conseil, formation des bénévoles, assistance logistique et technique, mise à disposition de salles de réunion, communication, etc.

## L'animation du collectif des directions d'associations et fondations

Depuis 2022, l'Udaf organise tous les 4 mois des temps d'échanges qui réunissent une vingtaine de cadres de direction autour de la fonction employeur et de leurs missions. En 2024, il a été question de l'attractivité des métiers, de la formation initiale, des relations avec les entreprises et d'un temps d'échange avec nos parlementaires en présence des présidences d'associations.

## Le soutien aux associations

Quand l'UNAFAM a souhaité rencontrer le directeur de l'ARS, l'Udaf s'est proposée d'accompagner leur délégation afin de soutenir leur message et témoigner des difficultés immenses d'accès aux services de soins psychiatriques dans notre département.

## L'appui à la recherche de financement des associations

*Témoignage des Suspendus d'Annecy :*

« Nous avons adhéré en mars 2024. Grâce à cette adhésion nous bénéficions :

- d'un relai d'informations pour diffuser les actions et projets de notre association aux autres associations et structures adhérentes à l'Udaf et inversement. Cela permet de se faire connaître et de pouvoir recevoir de l'aide (bénévoles, dons...) ;
- d'un relai d'appel à projets, notamment celui d' « Electro-dépôt » qui nous a accordé une subvention de 4 500€ (encore merci !)
- de location de salles de réunion gratuite que nous avons déjà utilisées pour notre AGO, une réunion de bureau, une réunion entre bénévoles d'appel à projets et pour 4 formations. »

**131**  
associations

**13852**  
familles  
adhérentes

## Bienvenue aux nouvelles associations adhérentes !

### Les Suspendus d'Annecy

L'association Les Suspendus d'Annecy développe le concept solidaire des cafés suspendus et met en place un élargissement de ce principe à d'autres produits alimentaires chez les commerçants partenaires annéciens. Ils effectuent également des maraudes afin de distribuer des produits de 1ère nécessité ainsi que des paniers alimentaires aux sans-abris d'Annecy.

### Trait d'Union

L'association Trait d'Union est une association familiale protestante centrée sur la solidarité et le lien social. Elle propose des événements à ses membres : week-end d'Église pour les familles et personnes isolées, camps de ski et activités sportives pour les enfants, temps de rencontre pour les personnes âgées...

### France AVC

L'association France AVC 74 a pour but d'assurer l'entraide entre les personnes victimes d'accidents vasculaires cérébraux et leurs familles : elle est régulièrement présente sur des événements (conférences, rencontres entre les adhérents...) et effectue un suivi auprès d'adhérents post AVC.

### Pusa du Bargy

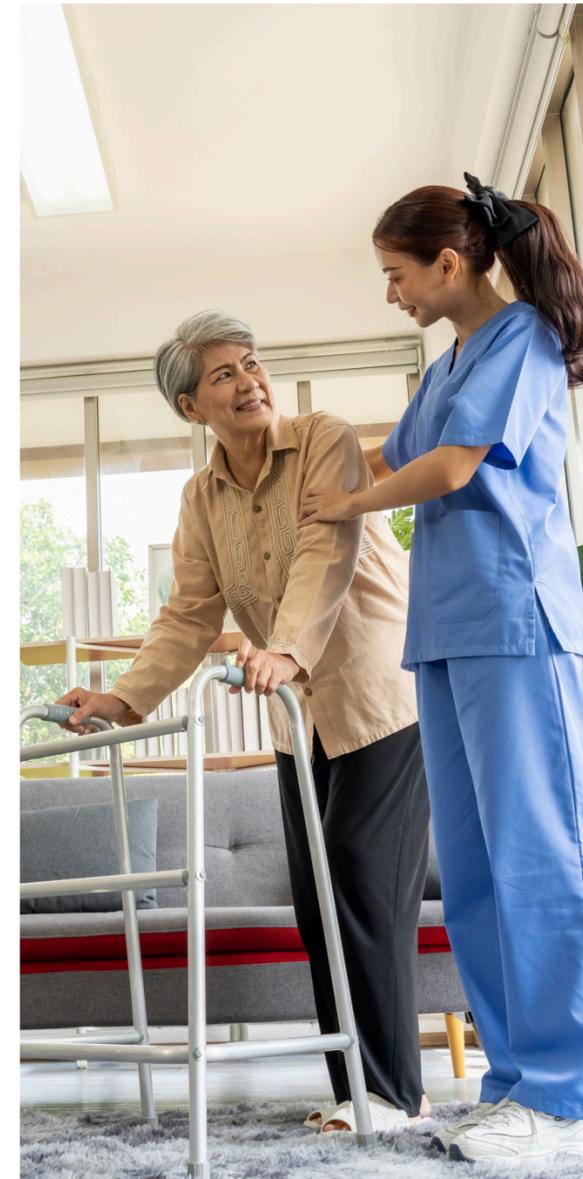
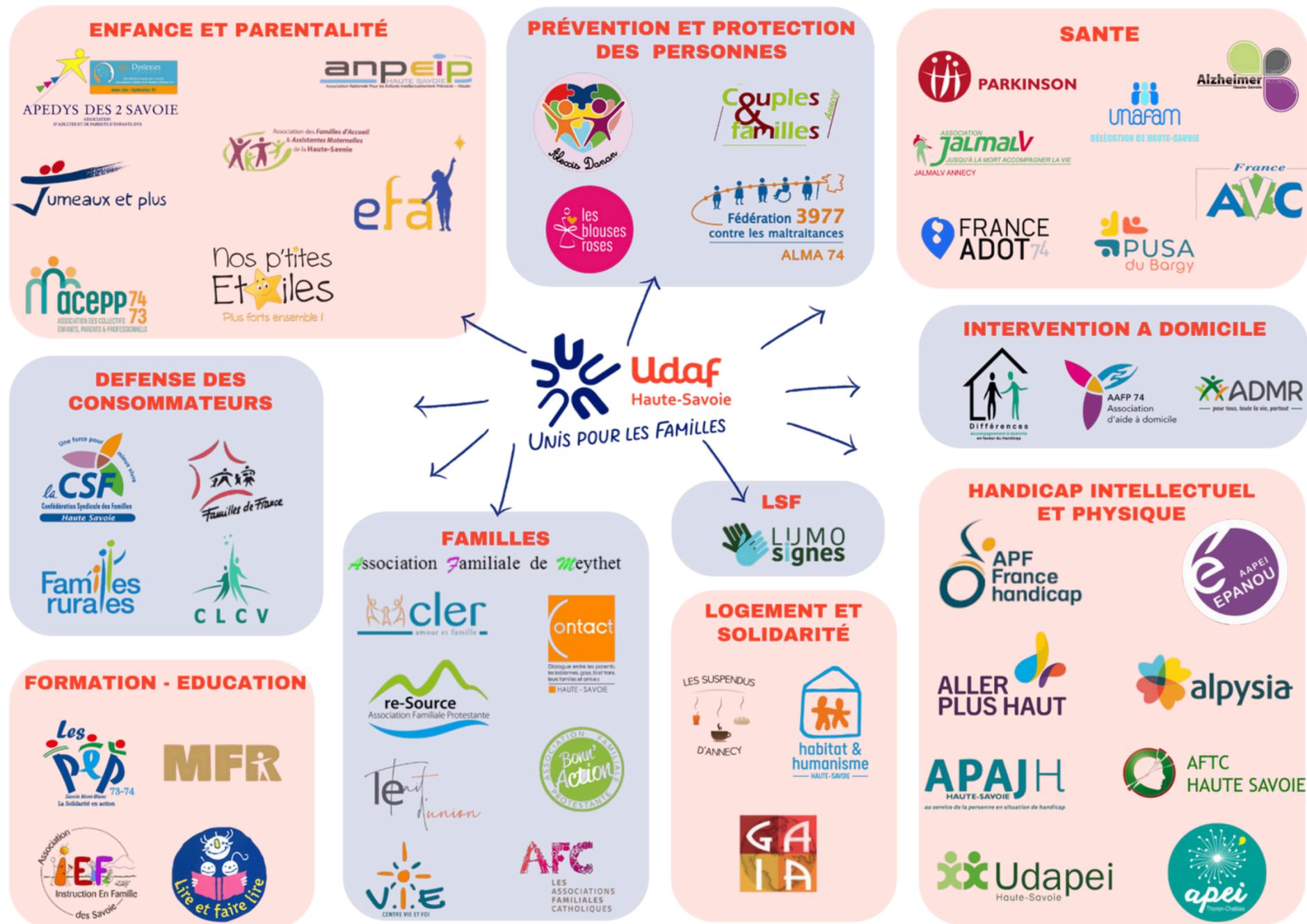
Le Pusa du Bargy est une maison de santé pluridisciplinaire et multisite. Elle rassemble une vingtaine de professionnels de santé (médecin, neurologue, diététicienne, infirmière, podologue...) qui exercent sur les communes de Scionzier, Cluses, Marnaz et Thyez. Elle organise des ateliers, groupes de parole, conférences ainsi que des actions de prévention.

### CCLCV

Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) est une association qui œuvre pour la défense et la promotion des droits des usagers et consommateurs de biens et de services. Cela se traduit aussi par l'organisation de sorties, de colis pour des personnes isolées, de fête des voisins, de permanences téléphoniques pour les locataires... CLCV est également présente lors des distributions de paniers solidaires.



# Un réseau d'associations familiales



# Le bon usage du numérique et la parentalité numérique

## Inauguration de la maison itinérante de la famille

La Maison Itinérante de la Famille a été inaugurée en présence de madame Montoro-Sadoux, vice-présidente du Conseil Régional et de nombreuses personnalités politiques et associatives. Mis en service en septembre 2024, le véhicule a assuré des permanences dans huit communes : Alby-sur-Chéran, Cruseilles, Doussard, Faverges, Glières-Val-de-Bornes, Samoëns, Seyssel et Viuz-en-Sallaz. L'Udaf y a accueilli 96 personnes, enfants, parents et seniors, autour d'une diversité de prestations : usage du numérique et parentalité numérique, information aux tuteurs et aidants familiaux, accompagnement à la gestion du budget familial.

## Visio-conférence

Chaque mois en soirée, l'Udaf propose un webinaire pour les parents et les professionnels de l'enfance. Différentes thématiques sont abordées : « Smartphone, à quel âge équiper son enfant? », « Le cyberharcèlement », etc. Entre 15 et 50 personnes participent à chaque session.

## Ateliers numériques

L'Udaf organise des ateliers en relation avec des associations, l'Education Nationale, des municipalités telles que la commune de Vétraz-Monthoux, qui ont permis de rencontrer plus de 380 personnes (familles, enfants, professionnels de la petite enfance) sur un projet commun : L'Odyssée Numérique. L'Udaf se positionne ainsi comme un acteur majeur de la prévention et de la protection des enfants dans l'espace numérique.

*Témoignage de Mme G. participante aux ateliers numériques :*  
« J'ai participé à 3 ateliers et en ai été très contente. Je n'ose pas faire certaines tâches seule, et j'ai apprécié votre aide et vos savoirs. Merci, merci »

## Le numérique et l'accès aux droits en France Services

La médiatrice numérique de l'Udaf présente à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains a accueilli 1394 personnes en 2024. Les demandes les plus fréquentes concernaient les cartes grises, les permis de conduire et les titres de séjour. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs formalités et leur explique le fonctionnement des plateformes administratives afin qu'ils puissent devenir autonomes.

*Témoignage de M. P. usager de France services :*  
« Pour l'obtention d'une carte grise, je me suis rendu plusieurs fois à la sous-préfecture. J'ai été accueilli par la médiatrice numérique de l'Udaf qui s'est montrée à l'écoute, attentive, efficace et faisant preuve d'un grand professionnalisme. »



# La protection juridique des majeurs

Les facultés d'une personne peuvent être altérées par la maladie, le handicap, un accident ou la vieillesse, ce qui la rend incapable de défendre seule ses intérêts. Après demande d'une expertise médicale, le juge peut décider de mettre en place une mesure de protection juridique par laquelle une autre personne l'aide à protéger ses intérêts personnels et patrimoniaux. Le juge peut alors désigner l'Udaf comme tuteur ou curateur. En 2024, l'activité est restée soutenue et a vu se développer de nouvelles sollicitations sous la forme de mandat de protection future.

## Le mandat de protection future

Le mandat de protection future permet à toute personne majeure de désigner à l'avance une ou plusieurs personnes (par exemple l'Udaf) pour la représenter le jour où elle ne sera plus en capacité de gérer ses intérêts. C'est donc une démarche destinée à anticiper sa future vulnérabilité. Contrairement à une mesure judiciaire de protection, le mandat de protection future est un contrat qui porte soit sur l'assistance dans la vie personnelle du mandant, soit sur la gestion de tout ou partie du patrimoine, soit sur les deux.



**42 successions traitées par le service en 2024**

### 651 Mesures exercées par l'Udaf 74 (+24% /2023)

Curatelles renforcées	378
Tutelles	149
Curatelles simples	12
Autres	112

## Le service protection juridique des majeurs et ses partenaires

Le service protection juridique des majeurs a rencontré plusieurs partenaires lors de ses réunions de services. Par exemple, l'association JALMALV a témoigné de son expérience sur l'accompagnement des personnes isolées en fin de vie, évoquant notamment l'importance du tiers de confiance et les directives anticipées.

### Le profil des majeurs protégés

56% d'hommes et 44% de femmes

72% vivent à domicile et 28% en établissement

48% ont 60 ans et plus

54% sont sous mesure depuis plus de 5 ans

*Témoignage Mme C. sous mesure de protection : « L'Udaf m'a sollicité pour participer à son évaluation qualité\*. J'ai été contente qu'on pense à moi pour participer à cette évaluation, j'y ai témoigné sur ma mesure et ma curatrice avec bon cœur et enthousiasme. Du début (auto-évaluation) au jour de l'évaluation, j'ai été mise à chaque fois dans de bonnes conditions, j'ai pu m'exprimer librement et ai été écoutée. Tout s'est très bien passé. »*

\* Voir « la démarche qualité » p.6

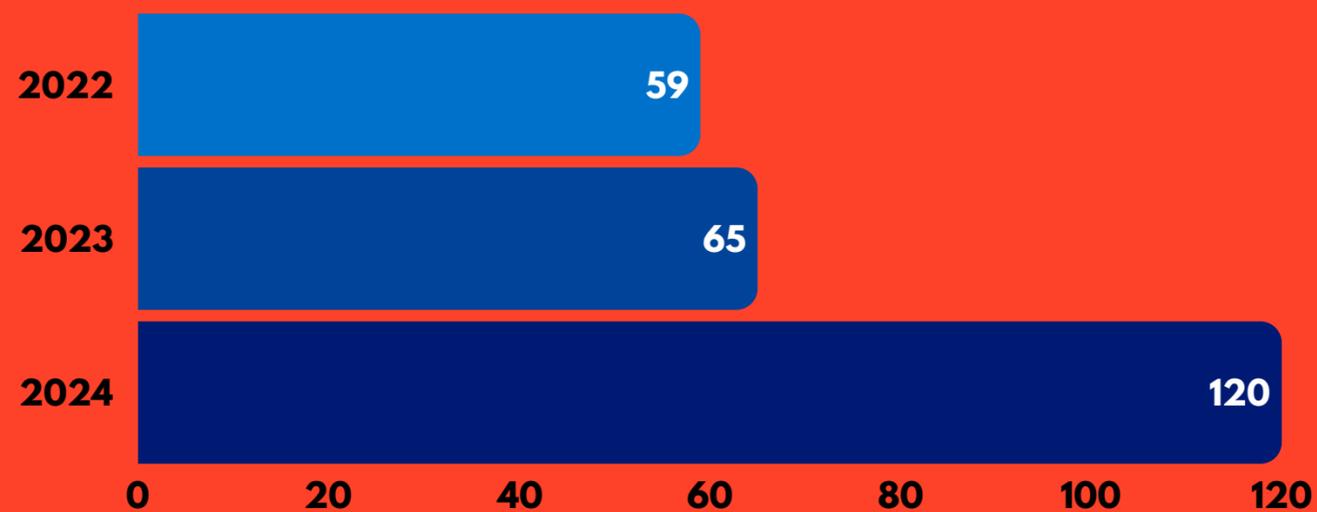
# L'information et le soutien aux tuteurs familiaux

Elodie, déléguée mandataire en charge de l'Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) nous explique les demandes et activités menées en 2024 :

« Après leur désignation par le juge, les familles me sollicitent la plupart du temps pour obtenir des conseils dans la mise en pratique de la mesure : comment faire un inventaire, quel est mon champ d'action, comment requêter au juge... ou tout simplement pour se rassurer sur les démarches entreprises.

Les professionnels du secteur médico-social me contactent également, à propos des mesures de protection. En 2024, nous avons pu mener à bien plusieurs actions collectives : participation à des échanges sous forme de « tour de table », auprès de professionnels de l'association Alpysia et auprès de parents, participation à des forums, notamment dans le cadre de la journée des aidants à Gaillard, etc.»

Nombre de demande d'ISTF





# Le soutien aux aidants familiaux

Le soutien aux aidants familiaux est une activité portée par l'Udaf depuis 2023. Après avoir fait connaître ce nouveau service dans différents médias et par l'intermédiaire d'un grand nombre de rencontres partenariales, l'année 2024 s'est présentée comme la première année de référence en termes d'activités :

- **359** aidants informés et orientés
- **175** séances psy gratuites réalisées auprès des 17 psychologues de notre réseau
- **48** aidants présents à nos groupes de parole
- Une cinquantaine d'associations et institutions sensibilisées à la situation des aidants



Avec le soutien de nouveaux partenaires, nous avons déployé des groupes de parole pour aidants de personnes atteintes de troubles cognitifs et pour parents d'enfants atteints de troubles du spectre autistique. Le bien-être des aidants étant un objectif prioritaire, l'Udaf a tenu à offrir gratuitement ces consultations psychologiques et ces groupes de parole. 3 des 17 psychologues conventionnés avec l'Udaf ont accepté de se déplacer à domicile pour une consultation auprès d'aidants ayant des problèmes de mobilité.

*Témoignage de Mme T. participante au groupe de parole sur les TSA :*  
 « Je suis mère d'un adulte porteur d'un TSA. J'ai connu l'Udaf par l'intermédiaire d'articles parus dans la presse. Je participe depuis deux saisons à un groupe de parole et j'en suis très satisfaite, cela me permet d'en parler librement, d'échanger avec d'autres parents, ce qui est très important pour moi, avec le regard et l'aide de la psychologue toujours à l'écoute ».



*Témoignage de Mme Ferreira, psychologue animatrice des groupes de parole TSA :*  
 « Avoir un enfant TSA amène de nombreux défis aux parents, dont le premier est l'inclusion en milieu ordinaire et dans la vie sociale. Dès le plus jeune âge, ils se mobilisent au quotidien, avec un impact important sur leur énergie physique, émotionnelle et psychique. Et cet investissement ne s'arrête pas à la majorité. Du fait des troubles de leur enfant, un isolement social et familial peut se mettre en place. Les groupes de parole proposés à l'Udaf 74 permettent aux parents de se retrouver dans un vécu similaire, de se soutenir et de se conseiller mutuellement. Ils peuvent s'exprimer librement sur leur quotidien, auprès de personnes qui vivent bien souvent des situations similaires. J'ai fait le choix de proposer des thématiques pour chaque rencontre (vécu du diagnostic, communication, difficultés comportementales...), afin d'apporter une base commune et transmettre des outils variés. Des professionnels experts du TSA (orthophoniste, médecin, association de famille, assistante sociale) sont également présents à mes côtés en coanimation. »



# La mesure judiciaire d'accompagnement à la gestion budgétaire familiale

La MJAGBF est une mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget. L'objectif principal de la MJAGBF est de garantir le maintien de l'enfant au sein de sa famille dans des conditions sécurisées, en cas de difficultés financières des parents.

L'Udaf perçoit les prestations sociales à la place des parents et a pour mission de les affecter aux dépenses prioritaires. Dans le même temps, elle met en place un accompagnement global : éducatif, budgétaire et social des familles au sujet de la gestion des prestations familiales. Le cœur de la MJAGBF est l'intérêt de l'enfant et a pour finalité de rendre son autonomie à la famille.



En 2024, l'Udaf a constaté que de plus en plus de familles se trouvaient dans une situation d'extrême précarité au début de l'accompagnement, notamment avec un risque majeur d'expulsion locative. Aussi, il a été nécessaire de tenter de convaincre les juges pour enfants d'Annecy et de Thonon-les-Bains de solliciter une MJAGBF plus en amont. De plus, nous avons pris attache avec toutes les directions territoriales de protection de l'enfance, et notamment les travailleurs sociaux des territoires qui sont chargés des évaluations dans le cadre des informations préoccupantes. En 2024, nous avons reçu 15 mandats de plus qu'en 2023.

**152 mesures en 2024**  
+ 15% / 2023

*Témoignage de Mme O. suivie sous MJAGBF :*  
« Suite à une mesure administrative, je suis accompagnée par l'Udaf. Au début j'étais très réticente au fait d'être aidée car je trouvais cela très intrusif. Et au fur et à mesure du temps je me suis rendu compte des bienfaits de l'aide apportée ! C'est administratif mais aussi un accompagnement physique et psychologique, on apprend avec le temps à reprendre de l'autonomie et de la confiance en soi ! J'y trouve beaucoup de soutien et la personne qui m'accompagne sait me rappeler de faire les choses en temps et en heure !!! »

# Les Points Conseil Budget

Les Points Conseil Budget sont des espaces ouverts à tous, où l'on peut bénéficier de conseils confidentiels, gratuits et personnalisés. L'Udaf apporte son soutien aux familles confrontées à des problèmes financiers, notamment en améliorant la gestion de leur budget, en anticipant un changement de situation, ou toute autre situation qui peut avoir un impact sur leurs ressources et dépenses. Sur nos deux labels **nous avons effectué 383 entretiens en 2024**, ce qui représente 207 ménages différents reçus.

## Les partenariats

L'Udaf a signé plusieurs conventions de partenariat : avec Haute-Savoie Habitat en 2023, puis en 2024 avec EDF, les Régies de Thônes et Seyssel, SA Mont Blanc et Total Direct Energie. De même, l'Udaf a collaboré avec les CCAS de Rumilly, Faverges, Epagny, Passy, Cruseilles, Cluses et Glières. Désormais, les deux PCB de l'Udaf interviennent au plus tôt, dès les premiers impayés de loyer ou d'énergie, ce qui représente un gain d'efficacité au profit des familles en difficulté.

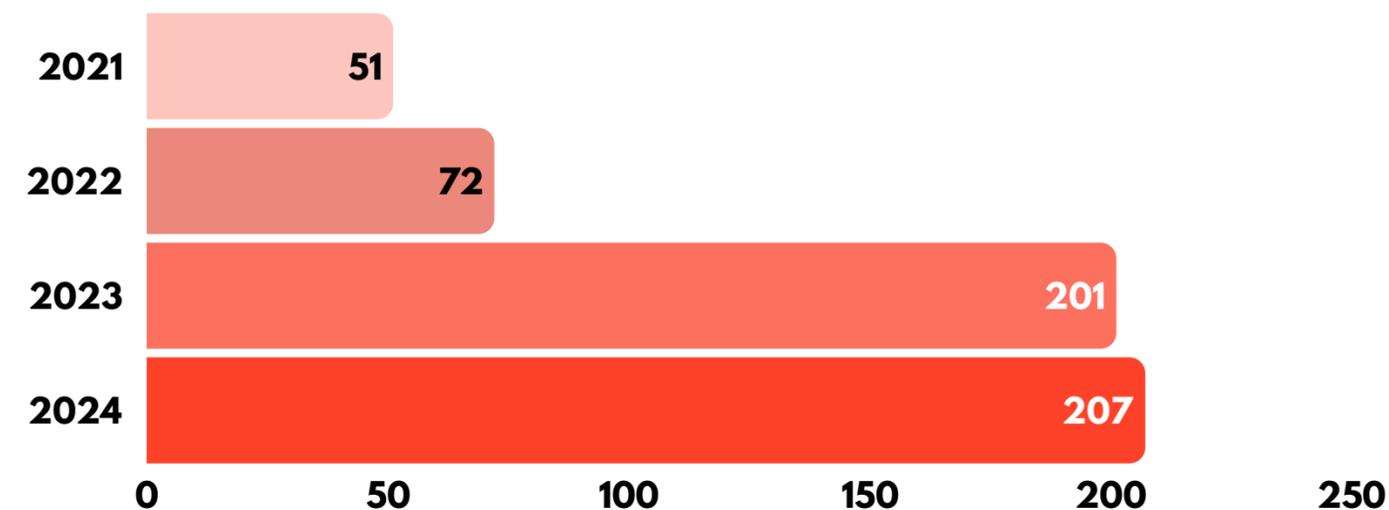
## Les actions collectives

Cette année encore, l'Udaf est intervenue à 26 reprises dans 9 établissements, rassemblant 70 jeunes afin de les sensibiliser à la gestion du budget : élèves des MFR, d'ESAT, de chantier d'insertion ou jeunes suivis en Mission Locale.

De nouveaux partenariats ont été mis en place avec Solal (chantier d'insertion sur Annecy) et l'épicerie sociale de Chamonix.



## Nombre de personnes reçues par le PCB



*Témoignage de M. R., suivi par le PCB :*

« Pour votre accompagnement, je tiens à vous remercier. Heureusement qu'un service comme le vôtre existe pour les personnes qui se retrouvent dans une situation financière très dure. Je me suis sentie écoutée, comprise et aidée. Votre professionnalisme a permis de faire le lien avec l'assistante sociale de mon bailleur avec qui je ne me sentais pas comprise et jugée. Le seul point négatif c'est que vous êtes un petit peu loin pour les personnes qui n'ont pas le permis. »

*Témoignage d'AZETA, entreprise d'insertion :*

« Notre partenariat est vraiment riche. Votre jeu\* est vraiment utile, il permet d'apprendre des choses et le côté ludique dédramatise tout de suite le sujet. Les salariés ont vraiment apprécié, que ce soit sur Cluses ou Passy. Ils ont passé un moment agréable, qui remet une dynamique et du sens au sein de ce qu'est l'insertion. Alors MERCI beaucoup pour votre investissement auprès de nos publics ! »

\* L'Udaf a créé « Tout Compte Fait », un jeu éducatif adapté aux jeunes, actuellement en phase de déploiement dans d'autres Udaf



# La tutelle aux biens des mineurs

Habituellement, les biens d'un mineur sont gérés par son administrateur légal. Toutefois, le juge des tutelles peut décider, pour une cause grave, d'ouvrir une tutelle aux biens. Dans le cadre du partenariat avec le conseil départemental, celui-ci confie depuis plusieurs années l'exercice des mesures de tutelle aux biens à l'Udaf.

L'Udaf gère ainsi l'ensemble du patrimoine, biens mobiliers et immobiliers, appartenant au mineur et rend compte de cette gestion au conseil départemental et au juge des tutelles.

L'Udaf intervient majoritairement auprès de mineurs non accompagnés en situation d'apprentissage afin de leur ouvrir un compte-courant avec une carte de retrait puis veille à la bonne gestion de leurs comptes et au versement régulier de leurs salaires. En cas d'absence de versement ou de retard de salaire, l'Udaf intervient auprès de l'employeur du mineur pour rétablir au plus vite la situation.

Outre les salaires, l'Udaf gère des successions ou des indemnisations en faveur des mineurs.



**221 tutelles aux biens  
des mineurs**  
+ 21% / 2023

**Dont 205 tutelles aux biens des  
mineurs non accompagnés**

## Ateliers « usage du numérique et gestion du budget »

Avec le soutien du conseil départemental, nous avons organisé les premiers ateliers « usage du numérique et gestion du budget » pour de nombreux jeunes de l'ASE proches de la majorité. Concrètement, il s'agissait de leur montrer comment créer son compte Ameli, ses identifiants France Connect, découvrir les applications bancaires, le site de la CAF etc.

*Témoignage d'une éducatrice du Foyer Le Nid, à Saint-Jeoire :*  
« Les jeunes ont apprécié l'atelier budgétaire. Ils ont bien aimé le jeu qui a été présenté durant l'atelier. Nous trouvons que les infos données sont précises et simples à comprendre pour nos jeunes. Les outils présentés étaient très intéressants ([mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr)) pour les jeunes déjà majeurs mais aussi pour pouvoir nous aider dans l'accompagnement. Il y a des jeunes qui ont téléchargé les applications administratives (CAF, impôts). Cela leur permet de bien comprendre l'importance de la gestion de leur budget à leur majorité ».



# L'administration ad'hoc mineur

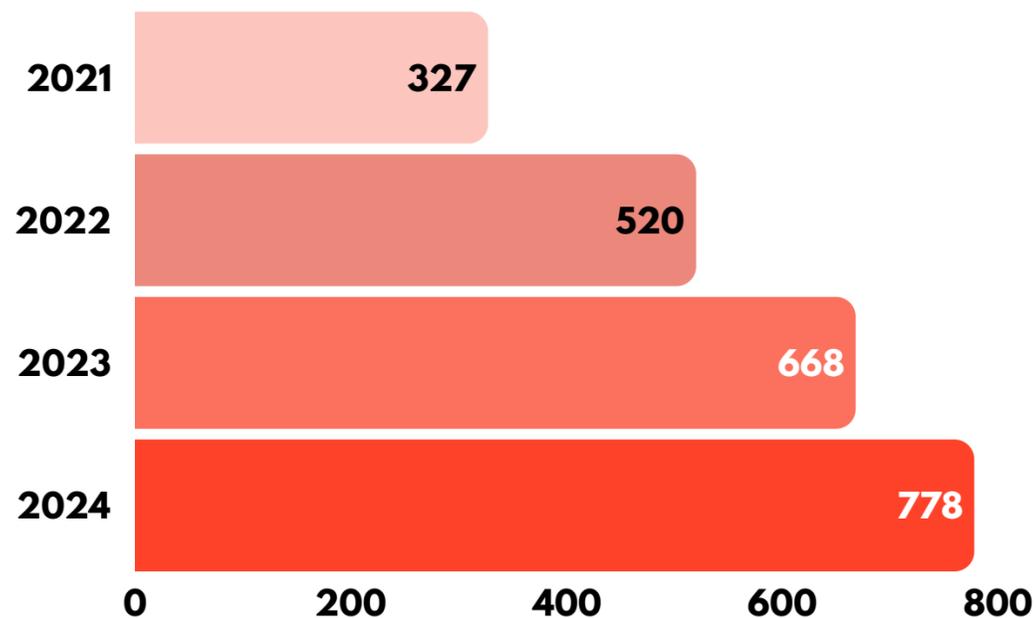
A défaut des parents, un administrateur ad hoc est désigné par un juge ou par le procureur de la République pour accompagner un enfant dans une procédure judiciaire ou administrative.

L'administrateur ad hoc intervient tel que les parents l'auraient fait : il écoute l'enfant, lui explique la procédure, porte sa parole et en défend ses intérêts. Durant la procédure, il rencontre l'enfant et l'accompagne physiquement aux convocations (expertise, juge...). Il assure la liaison avec les partenaires tels que les avocats, le conseil départemental, les services de police et de gendarmerie, les juges, les notaires, les experts médicaux...

**778**

dossiers en 2024  
+16% / 2023

Total des mandats ad hoc exercés



**481**  
en matière pénale

**297**  
en matière civile

## Un protocole mis en place avec la gendarmerie

En 2024, un protocole a été signé par l'Udaf et le commandement de gendarmerie afin de renforcer notre collaboration.

L'Udaf accompagne régulièrement les mineurs victimes lors de leurs auditions en gendarmerie et commissariat, mais également dans le cadre des examens médico-légaux réalisés dans le cadre de l'enquête pénale. Afin de préserver la parole des mineurs, ces auditions interviennent le plus souvent sur le temps scolaire. Cette mission particulière et délicate, notamment en matière de sécurité, exige une collaboration étroite avec l'ensemble des brigades de gendarmerie et commissariats de police du département. Ce protocole a permis d'améliorer la coordination entre l'Udaf et les gendarmes.





# La prévention des expulsions locatives

## Interview d'Inès, intervenante socio-judiciaire à l'Udaf

### Qu'est-ce que la prévention des expulsions locatives (PEX) à l'Udaf ?

L'objectif du PEX est de prévenir l'expulsion du logement et favoriser le maintien sécurisé dans le logement, en intervenant le plus en amont de la procédure et notamment dès les premiers impayés de loyer.

### Qui peut faire appel au PEX ?

Le PEX s'adresse à tout locataire du parc privé, quels que soient ses revenus, rencontrant des difficultés à payer son loyer. Ce dispositif concerne principalement des ménages qui ne sont pas connus par les services sociaux. Un tiers peut également nous orienter un locataire : Préfecture, CAF, propriétaire, mairie notamment.

### Que fait alors le PEX ?

Nous prenons contact avec le locataire afin de lui proposer un entretien à son domicile. Nous établissons un diagnostic de sa situation et évaluons si le maintien dans les lieux est possible ou si un relogement est préférable. Nos actions sont variées : explications sur la procédure d'expulsion, encouragement à la reprise de paiement du loyer, accès aux droits et mobilisation d'aides financières, négociation d'un plan d'apurement, médiation avec le propriétaire, demande de logement social...

### Comment collabores-tu avec les bailleurs, les institutions publiques et les autres acteurs sociaux pour éviter les expulsions ?

Avec l'accord de la personne, nous contactons le propriétaire afin de trouver, si possible, une solution amiable au problème d'impayé. Nous effectuons un compte-rendu mensuel des démarches à la Préfecture, acteur central de la procédure d'expulsion. Nous collaborons également avec tous les partenaires concernés par la situation (CAF, département, France Travail, CPAM, Action logement, ADIL, CARSAT, CCAS...).

### Quand s'arrête ta mission ?

Il n'y a pas de durée d'accompagnement définie, notre intervention s'arrête pour diverses raisons : absence de réponse du locataire, refus d'accompagnement ou perte de contact, maintien confirmé dans le logement, départ volontaire du logement ou expulsion, relogement, prise en charge par un autre partenaire... Nous avons estimé qu'en évitant plusieurs expulsions en 2024, nous avons fait économiser à la collectivité plus de 550 000€ d'argent public. C'est donc une action à la fois importante pour les familles concernées mais aussi pour les finances publiques.

**187 orientations vers nos services en 2024**  
+ 50% / 2023

### Témoignage de Mme B., bénéficiaire du PEX :

« J'ai traversé la période la plus difficile de ma vie. En plus d'une accumulation de dettes, j'ai risqué l'expulsion. En 2023, j'ai contacté l'Udaf et une travailleuse sociale est venue à mon domicile, ce qui m'a surpris et touchée. C'était le début d'un accompagnement bénéfique, grâce à elle je suis toujours déterminée à m'en sortir. Elle est empathique, à l'écoute, méthodique, fiable et m'a soutenue dans toutes mes démarches, le moteur de ma réinsertion actuelle. Je lui ai fait confiance et je ne le regrette pas. Elle m'a encouragée dans des démarches dont je ne connaissais même pas l'existence. Elle m'a aidée à obtenir des aides financières, à constituer un dossier FSL et Banque de France... Sans cela, je serais actuellement en dépression et à la rue. Comme je le lui ai dit dans l'un de mes derniers e-mails, "je ne l'oublierai jamais." Même pour ma réinsertion professionnelle, elle m'a encouragée et a cru en moi. Je recommande à tout le service de l'Udaf, à la lumière de l'excellence de l'accompagnement de la travailleuse sociale qui m'a accompagné. »



# UNIS POUR LES FAMILLES

## REMERCIEMENTS

à nos partenaires, bénévoles et équipes de salariés  
sans qui rien ne serait possible.



**UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES**

3 rue Léon Rey Grange, Meythet  
74960 Annecy  
04.50.24.36.37 - [www.udaf74.fr](http://www.udaf74.fr)

